

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 39 (1894)
Heft: 11

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chaussures pitoyables. Mais la gratuité dépasserait les ressources budgétaires et conduirait à des abus. Le Conseil fédéral borne donc ses propositions à la teneur de son projet d'arrêté.

Le Conseil fédéral a nommé premiers-lieutenants dans les troupes sanitaires (médecins) :

MM. Otto Briner, de Zurich ; Louis Riederer, de Pfäfers, à Altstädten (St-Gall) ; Eugène Schachtler, d'Altstädten (St-Gall) ; Walther Meyer, de Mattstetten, à Madretsch (Berne) ; Traugott Weber, d'Olten, à Lucerne ; Ernest Buser, de Bâle ; Walther Wille, de Bâle, à Münsterlingen ; Paul Spalinger, de Marthalen, à Zurich ; Charles Blattner, d'Aarau, à Zurich ; Albert Pedolin, de Coire, à Aarau ; Charles Redard, des Verrières, à Plainpalais (Genève) ; Adalbert Mauchle, de Straubenzell, à St-Gall ; Hans Leuenberger, de Berthoud, à Ursenbach ; Edouard Neumann, de Lucerne ; Henri Bachmann, de Schönenberg, à Bärentsweil ; Hector Balli, de Locarne, à Berne ; Eugène Bürcher, de Ried-Brigue, à Bâle ; Othmar Altermatt, de Niedergösen, à Schönenverd ; Gustave Schärer, de Berne, à Winterthour ; Fernand Paccaud, de Prévonloup, à Lausanne ; Emile Camenzind, de Gersau (Schwytz), à Fischenthal (Zurich) ; Auguste Käppeli, de Sursee, à Liestal ; Joseph Huber, de Besenbüren, à Grindelwald.

Le Département militaire a nommé chef de la division tactique du bureau d'état-major général, M. Gottfried Immenhauser, de Stein-sur-Rhin (Schaffhouse), capitaine d'état-major général, actuellement instructeur de II^{me} classe d'infanterie, à Dägerlen (Zurich).

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Allemagne. — *Service des remotes.* — Un nouveau règlement sur le service des remotes a paru il y a quelques mois. Ce service est dirigé par la section des remotes au Ministère de la guerre, à la tête de laquelle est un inspecteur de la remonte avec cinq commissions d'achat. Chacune de celles-ci comprend un président permanent avec un premier et un deuxième officiers-adjoints, plus le personnel auxiliaire nécessaire. Les officiers adjoints sont, chaque année, désignés parmi ceux de cavalerie et d'artillerie de campagne, proposés pour ces fonctions. Le personnel auxiliaire est constitué par un vétérinaire, un secrétaire avec un ou deux plantons.

Les conditions que doivent remplir les chevaux de remonte, sont d'avoir du sang, les jambes, les pieds sains et le dos bien conformé pour la selle. En ce qui concerne ce dernier point, on tient moins à ce que les chevaux soient courts, qu'à ce qu'ils soient bien rassemblés et aient les reins solides. On exige également une allure régulière et ayant du ressort. Enfin, on recherche les chevaux ayant l'épaule profonde, oblique, de longs avant-bras, une encolure bien attachée, une large poitrine, et une forte croupe, de bons muscles, les canons courts, les tendons bien nets et qu'ils ne soient ni trop longs, ni trop haut jointés.

La taille minimum des chevaux est fixée, pour les régiments de cuirassiers et les gardes du corps, à 1^m53; pour les hulans de la ligne et de la garde, ainsi que pour les dragons et hussards de la garde, à 1^m49; pour les dragons et hussards de la ligne, à 1^m48; pour les chevaux de trait de l'artillerie, à 1^m52, et pour ses chevaux de selle, à 1^m48.

Le nombre des chevaux de remonte nécessaires à l'armée se calcule en prenant pour base l'effectif de paix de l'armée et en partant de la durée admise pour un cheval suivant les armes: 10 ans dans la cavalerie, 9 ans dans l'artillerie de campagne, 7 à 8 ans à l'institut militaire d'équitation. Des chiffres ainsi calculés on déduit ensuite quatre chevaux par régiment de cavalerie.

Les bataillons du train se remontent en chevaux de service au moyen des animaux qui se trouvent en excédent dans la cavalerie et l'artillerie de campagne; l'école de tir de l'artillerie à pied se remonte de même et aux dépens de l'école de tir de l'artillerie de campagne.

Les animaux acquis sur les marchés par les commissions d'achat sont amenés aux dépôts de remonte, soit par les palefreniers des dépôts eux-mêmes, soit par des détachements de conducteurs.

Ils restent un an dans ces dépôts, puis, à l'âge de quatre ou cinq ans, ils sont répartis entre les corps de troupes suivant les droits de chacun d'eux.

Ce sont ces corps qui envoient chercher les chevaux qui leur sont attribués et les font conduire à destination, soit par les voies ferrées, soit par les routes ordinaires.

France. — *Passage de rivière.* — Le 2 août, au matin, entre 7 et 11 heures, le 4^e régiment de hussards a effectué le passage du Loing, à la nage, à Sorques, en présence du général de Montfort, commandant la brigade de hussards, et de nombreux curieux venus de Fontainebleau et des communes voisines.

Les sapeurs du régiment ont d'abord construit, au moyen de poutrelles et de sacs à distribution remplis de paille et attachés avec des cordes à fourrage, un radeau sur lequel montaient une quinzaine de soldats avec

les harnachements. Ces cavaliers ayant pris pied sur la rive opposée, il s'agissait de faire passer à leur tour les chevaux dessellés et débridés et n'ayant plus que leur licol ; c'était là l'opération la plus délicate. Un va-et-vient était établi d'un bord à l'autre au moyen d'une corde ; un cheval y était d'abord attaché, puis mis à l'eau et tiré sur la rive opposée. D'autres chevaux, en liberté ceux-là, étaient alors poussés dans la rivière derrière le premier et le suivaient instinctivement sans trop de difficultés. Tous ont pu passer ainsi sans accident sérieux, bien qu'un certain nombre aient eu à lutter assez sérieusement contre les herbes et la vase.

Chaque escadron n'a mis qu'une heure pour traverser la rivière, malgré la disposition défectueuse des berges, et il ne s'est produit aucun accident d'hommes ou de chevaux. Cet exercice a été accompli par les husards avec un entrain remarquable. Un repas froid a été servi aux hommes sur le terrain et les officiers ont déjeuné au bord du Loing.

(Revue de cavalerie.)

BIBLIOGRAPHIE

Guerre de 1870. — Paris. (Thiers, le plan Trochu et l'« Hay »), par Alfred DUQUET. Charpentier et Pasquelle, éditeurs.

La *Revue militaire suisse* a rendu compte, au fur et à mesure, de leur apparition, des volumes publiés par M. Alfred Duquet sur la guerre de 1870-71.

Un nouveau volume vient de paraître, qui traite du siège de Paris dans la période du 2 au 29 novembre 1870.

Nous avons dit, à propos du précédent volume (Paris, la Malmaison, le Bourget et le 31 octobre), le caractère particulier du travail entrepris par M. Duquet. S'appuyant sur les innombrables ouvrages publiés sur la guerre de 1870, mais dont beaucoup ne sont que des plaidoyers des principaux auteurs de ce grand drame et beaucoup des études techniques accessibles à un petit nombre de lecteurs, M. Duquet s'applique à écrire une histoire générale et absolument impartiale.

Plus il avance dans son œuvre, plus sa méthode s'accuse. Dans chaque période étudiée, il recherche et dégage les faits essentiels. Ainsi jalonnée par des repères autour desquels viennent se ramasser tous les faits accessoires, chacune des périodes est suivie facilement par le lecteur. Sur chacun de ces faits essentiels, M. Duquet institue une discussion minutieuse pour en déterminer les causes et fixer les responsabilités. Il s'efface alors pour laisser parler les témoins irrécusables et les spécialistes attirés (ingénieurs, tacticiens, stratèges) et s'il craint de n'avoir entraîné la